

NUMEROTATION DICHOTOMIQUE

Yves MARTINIE (Adhérent T 086)

NUMEROTATION DICHOTOMIQUE DES ASCENDANTS ET DESCENDANTS « MARTINIE, 1994 »

**Résumé : Numérotation dichotomique respectant les branches contrairement à celle de
« Sosa » ***

Désirant disposer d'un système de numérotation des ascendants et des descendants et donc également de classement des documents associés (actes de naissance, ...) qui respecte les différentes branches familiales, j'ai dû définir en 1994 un système alphanumérique basé essentiellement sur l'utilisation des chiffres 1 à 8 pour les ascendants et des lettres pour les descendants, leurs conjoints et leurs ascendants éventuels. Les chiffres 0 et 9 et les lettres W à Z sont gardés en réserve pour une utilisation spéciale, tandis que les lettres I et O ne sont pas utilisées afin d'éviter la confusion avec les chiffres 1 et 0 dans l'écriture des noms des fichiers. De même les lettres minuscules ne sont pas utilisées pour faciliter l'utilisation des tris et sélections en informatique.

NUMEROTATION DES ASCENDANTS

La numérotation des ascendants étant, nous l'avons tous constaté, plus simple à mettre en oeuvre que celle des descendants, il convient d'y affecter les chiffres puisqu'ils offrent moins de combinaisons que les lettres de l'alphabet. A chaque ancêtre va être affecté un nombre, qui pourra être décimal, compris entre 111 et 889.

Contrainte non satisfaite par la numérotation classique de Sosa-Stradonitz :

Désirant absolument classer les fiches et documents de chaque ancêtre par numéro croissant, l'utilisation de la numérotation classique de Sosa-Stradonitz conduit à un balayage complet de toutes les branches de la famille à chaque génération. Ceci est dû au fait que les deux éléments d'un couple ont des numéros voisins (ex: 64 et 65), mais pas un enfant et ses parents (64 est éloigné de 128 et 129) et a fortiori un enfant et son grand père paternel (ex: 64 et 256) bien qu'ils portent le même patronyme.

M'étant imposé de trouver un système de numérotation donnant des numéros voisins non seulement aux deux éléments d'un couple, mais également aux parents j'ai retenu le principe suivant :

Le père et la mère d'un ancêtre ont un numéro identique à celui de l'ancêtre considéré, au dernier chiffre près. Par exemple: 115 a pour parents 113 et 117, et pour grands parents 112, 114 et 116, 118. De même 125 (épouse de 115) a pour parents 123 et 127, et pour grands parents 122, 124 et 126, 128.

Comme on peut alors le voir ceci présente l'énorme avantage de respecter les branches familiales et par conséquent de permettre en même temps le regroupement par zones géographiques qui sont souvent identiques pour tous les éléments d'une même branche familiale (ex: Canton de Vigeois pour 112 à 118, Canton d'Argentat pour 122 à 125, Normandie pour 126, 127 et 128).

D'un point de vue plus formel, le numéro du père et de la mère s'obtient à partir de celui de l'enfant de la manière suivante:

5 => 3 et 7
 3 => 2 et 4
 7 => 6 et 8
 2 => 1.5 et 2.5
 4 => 3.5 et 4.5
 6 => 5.5 et 6.5
 8 => 7.5 et 8.5
 1.5 => 1.3 et 1.7
 et ainsi de suite

Au départ on commence par 500 et non pas par 5, ce qui revient à multiplier tous les nombres par 100, de façon à disposer d'une réserve substantielle de nombres entiers tous compris entre 111 et 888 pour les générations les plus proches, avant d'attaquer l'inépuisable réserve des nombres décimaux.

A titre d'exemple la série des pères successifs sur 15 générations sera :
 500, 300, 200, 150, 130, 120, 115, 113, 112, 111.5, 111.3, 111.2, 111.15, 111.13, 111.12
 et celle des mères :
 500, 700, 800, 850, 870, 880, 885, 887, 888, 888.5, 888.7, 888.8, 888.85, 888.87, 888.88

NUMEROTATION DES DESCENDANTS

Au lieu d'employer le système de numérotation de d'Aboville, basé sur les chiffres, on se servira les lettres qui offrent plus de possibilités. Ainsi on utilisera une codification spécifique non détaillée dans cette présentation résumée, en se référant à l'élément le plus proche déjà numéroté.

Par exemple 123 (génération No. 8) aura pour frère 123-A, qui aura pour épouse 123-AF; ils auront une fille 123-AJ et deux fils 123-AA et 123-AB. Ce dernier épousera 123-ABF qui nous intéresse plus particulièrement (par exemple le premier mariage connu), mais auparavant il avait épousé 123-ABF1 et ensuite il a épousé 123-ABF2. Cette dernière a pour père 123-ABF2P et pour mère 123-ABF2M. Et ainsi de suite.

Yves MARTINIE, le 21 janvier 2007

* Numérotation dite « Sosa Stradonitz »

Créée en 1590 par Michel Eyzinger (historien allemand)

Elle fut adaptée en 1676 par Jérôme de Sosa (moine espagnol) et améliorée au XIXe siècle, par Stéphane Kekule von Stradonitz, (chimiste allemand) elle est la méthode de numérotation la plus utilisée en généalogie ascendante.

Chaque ascendant direct porte un numéro. L'individu dont on étudie l'ascendance porte le n°1. Il est appelé le de cujus. Vous avez le numéro 1, votre père porte le n°2, votre mère le n°3, votre grand-père paternel le n°4, votre grand-mère paternelle le n° 5, etc.

Les hommes portent un numéro pair et les femmes un numéro impair. Dans un couple le numéro de la femme correspond au numéro de l'homme plus 1. Un père porte un numéro équivalant au double de celui de son enfant.

Cette numérotation est habituellement associée à la méthode dite « d'Abboville » pour la généalogie descendante : L'individu porte un N°sosa, l'aîné de ses enfants porte le N°1, son cadet le N°2 etc. Le premier enfant de l'aîné est le 1.1 et le premier du cadet le 2.1 etc. inconvénient : rigidité de la méthode qui oblige à re-numéroter à la découverte d'un nouvel enfant s'intercalant dans l'ordre des naissances.